

DÉPARTEMENT
DE LA MARNE

ARRONDISSEMENT
D'ÉPERNAY

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

VILLE DE SÉZANNE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du jeudi 23 mai 2024

.....

L'an deux mil vingt-quatre, le 23 mai à dix-neuf heures,
Le Conseil Municipal de Sézanne s'est assemblé dans la salle ordinaire de ses séances, à l'Hôtel de Ville, sous la présidence de M. Sacha HEWAK, Maire, en vertu d'une convocation adressée individuellement à chaque conseiller le 17 mai 2024.

Étaient présents : Mme CABARTIER, M. AGRAPART, Mme LEPONT, M. GERLOT, M. LAJOINIE, M. MILLOT, Mme BARCELO, M. BACHELIER, M. PERRIN, Mme DANTON-GALLOT, Mme CHARPENTIER, Mme BASSELIER, Mme GUERITTE, M. ODUNCU et Mme BERNARD.

Etaient absents et excusés : M. THUILLIER, Mme BLEDE, Mme DE SOUSA, M. MONTIER, Mme LEMAIRE, M. LOUIS, M. QUINCHE, M. DE ALMEIDA, Mme PICOT, M. LÉGLANTIER et M. ADNOT. M. THUILLIER, Mme LEMAIRE et M. LOUIS ayant respectivement donné pouvoir à Mme LEPONT, Mme GUERITTE et Mme CABARTIER.

Mme Karine CABARTIER est désignée pour remplir les fonctions de secrétaire de séance.

Objet : Stérilisation des chats libres – Signature de conventions avec 2 cabinets vétérinaires

SV/N° 2024 - 05 – 05

Mme Françoise Charpentier, Conseillère Municipale, expose qu'afin de répondre aux besoins de gestion des colonies de chats errants en procédant à leur stérilisation et à leur identification avant de les relâcher sur les lieux où ils ont été trouvés en qualité de « chats libres », le Conseil Municipal, par délibération n°2022-10-06, avait autorisé M. le Maire à signer une convention avec le cabinet vétérinaire SézaVet d'une part, et, par délibération n°2022-12-01, avait autorisé M. le Maire à signer une convention avec le cabinet vétérinaire du Moulin d'autre part.

Chacun de ces cabinets souhaite aujourd'hui actualiser les tarifs fixés à l'origine.

Après examen en séance privée des commissions, le Conseil Municipal à l'unanimité,

Article unique – autorise M. le Maire à signer les conventions à intervenir avec les représentants respectifs de chaque cabinet vétérinaire selon les projets joints à la présente délibération.

Pour extrait certifié conforme.

Signé :
Le Maire,
Sacha HEWAK

En exercice : 27
Présents : 16
Pouvoirs : 3
Pour : 19
Contre :
Abstentions :